

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil du collège sciences de la santé**

Séance du 16 Juillet 2015

Présidence du Professeur Jean-Luc Pellegrin, Directeur du Collège sciences de la santé

Modalités de contrôle des connaissances au titre de l'année universitaire 2015/2016

Monsieur le Directeur du collège donne la parole au Professeur M. Ahmadou ALIOUM qui présente les modalités de contrôle de connaissances de l'ISPED de l'année 2015-2016 concernant :

- Master 1 Santé publique
 - Master 1 Santé publique « Institut de formation des cadres de santé (à l'identique 2014/2015)

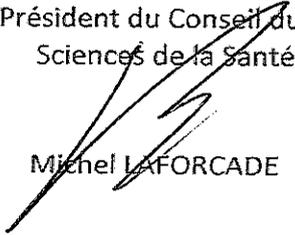
- Master 2 Santé publique
 - Epidémiologie
 - Santé Internationale
 - Promotion de la Santé et Développement Social
 - Promotion de la Santé et Développement Social (parcours via internet en espagnol i-PROMS)
 - Biostatistique (à l'identique 2014/2015)
 - Management des Organisations médicales et Médico-sociales (MOMMS) (à l'identique 2014/2015)
 - Informatique Médicale (à l'identique 2014/2015)

Monsieur le Directeur du collège sollicite l'avis des membres du conseil.

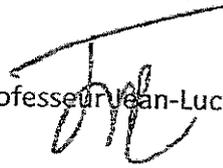
Ces derniers émettent un avis favorable à l'unanimité des présents (quorum atteint) aux modalités de contrôle des connaissances ainsi présentées.

Pour extrait certifié conforme
Bordeaux, 17 Juillet 2015

Le Président du Conseil du Collège
Sciences de la Santé


Michel LAFORCADE

Le Directeur du collège
Sciences de la santé


Professeur Jean-Luc PELLEGRIN